

COMMUNE DE CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 3 juillet 2023 sous réserves d'incidents

MAIRIE DE
Châteauneuf-du-Pape



Approbation par le Conseil municipal de la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Châteauneuf-du-Pape

Par délibération n°30/2023 du 26 juin 2023, le Conseil municipal de la commune de Châteauneuf-du-Pape a approuvé la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme applicable sur son territoire.

Le dossier est consultable en mairie aux horaires d'ouverture : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Ou sur le site internet de la commune : <https://www.chateauneufdupape.org>



Ecrit par Echo du Mardi le 3 juillet 2023

3955480

Publié le 03/07/2023